



LIGUE 2

Comités : 21 – 22 - 23 - 24



REGLEMENT DES COMPETITIONS SAISON 2011/2012

QUADRETTE PREMIERE DIVISION (D1)

Les Comités Champagne- Ardennes, Nord-Pas-de-Calais, Seine et Marne et Picardie organisent, en ligue, le Championnat Quadrettes 1^{ère} division qui attribue le titre de Champion de Ligue des 4 Comités et qualifie les mieux classés pour la finale nationale qui aura lieu du 10 au 12 février 2012 à VILLEFRANCHE SUR SAONE (41).

Ce championnat est ouvert à tous joueurs licenciés dans ces Comités et à jour de leur cotisation 2011-2012. Cette épreuve est soumise aux règlements des compétitions de la ligue 92 et aussi celle de la F.F.T. en vigueur :

Chapitre 1 : Articles 13-14

Chapitre 2 : Règles communes à toutes épreuves.
Articles 21 à 40

Chapitre 5 : Règles applicables aux Championnat en quadrettes.
Articles 81 à 93

et du code d'arbitrage en vigueur

Ces documents étant consultables auprès de L'arbitre.

Le nombre de quadrettes qualifiées pour la finale nationale a été fixé à 3 par notre Président de Ligue.

DEROULEMENT et PARTICIPATION

Le championnat régional se déroulera en 1 finale de 2 séances qui se jouera le samedi 3 décembre 2011 à 13h45 et à 20h45 à l'adresse suivante :

*Préau de l'école du Dr ROUX
130, Rue des CITES
77500 --- CHELLES (Seine et Marne)
Tél. arbitre: 06 58 55 47 67*

Le nombre de quadrettes participant à la 2^{ème} séance sera fonction du nombre de quadrettes participant à la première séance et en fonction du tableau ci-après

	Nombres de Quadrettes							
1^{ère} séance	17	16	15	14	13	12	11	10
Nombre d'étuis	24	24	28	24	24	24	20	20
2^{ème} séance	15	15	13	13	13	11	11	9
Nombre d'étuis	24	24	24	24	24	20	20	24

Participation : **60€ par quadrette et par séance**. A chaque séance supplémentaire, une participation de 60€ sera demandée à chaque quadrette.

Pour jouer en D1, l'indice global de la quadrette doit être supérieur à 27
(voir tableau ci-joint)

La mise en place de la première séance sera effectuée, en fonction du nombre d'inscrits, avec le logiciel d'inscription EXTAR et sera faite de façon à optimiser l'intérêt de l'épreuve.

Les quadrettes présentes sur le lieu de l'épreuve et **non inscrites** participeront au championnat dans l'ordre d'arrivée **sous réserve** d'une mise en place idéale sur décision conjointe de l'arbitre et du directeur d'épreuve.

A l'issue de la dernière séance, **les 3 premières quadrettes seront qualifiées pour la Finale Nationale** qui aura lieu **10 au 12 février 2012 à VILLEFRANCHE SUR SAONE (41)**.

Le silence est de règle durant les donnes.

INSCRIPTION

L'inscription à cette compétition implique l'acceptation du présent Règlement. Il est fortement conseillé de s'inscrire à l'avance afin d'optimiser la préparation de l'épreuve.

La feuille d'inscription est à retourner, avant le **29 novembre 2011** à :

Mr Ravi RAVINDIRANE
109 Ter, Rue Vert Galant
60540 --- FOSSEUSE
ou par mail à ravi.tarot@gmail.com

DIRECTEUR D'EPREUVE

Le Directeur d'épreuve et l'arbitre se réservent le droit d'apporter toutes modifications qu'ils jugeraient utile à ce règlement pour permettre le bon déroulement de la compétition, en accord avec le règlement des compétitions de la FFT.

INDICE PCN FINALE : 1,80

Attribution	1 ^{er}	2 ^{èm}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}
PP	17	11	8	6	4	3	2	1

RETARD

Les Quadrettes doivent être présentes et complètes à 13h45.

Après 10 minutes, délai de grâce, l'arbitre inflige 1 pm de pénalité sur le résultat obtenu dans la séance par fraction de 5 minutes de retard.

Après 15 minutes, l'arbitre peut déclarer forfait la ou les Quadrettes incomplètes. Une Quadrette présente ne peut se retirer avant cette décision sans encourir de sanction.

Raison de force majeure : une telle raison peut être invoquée auprès du directeur d'épreuve qui tranchera en fonction des éléments présentés.

SYSTEME D'ANNONCE

Les capitaines d'équipes, devront rédiger et mettre sous enveloppe cachetée, dans un langage clair, leur système de signalisation. Cette enveloppe sera remise avant le début de la première phase régionale à l'arbitre principal qui, en cas de problèmes, aura la possibilité de contrôler si la jouerie est conforme à la signalisation déposée. Les enveloppes seront rendues aux dites équipes constituées à l'issue de chaque phase éliminatoire régionale et/ou de ligue.

DROITS DES JOUEURS - RECLAMATION

Toute réclamation sur le déroulement de l'épreuve doit être formulée à l'arbitre. Tout joueur réclamant peut consulter les documents concernant l'épreuve et la réclamation doit être formulée dans les 72 heures après la publication des résultats de l'épreuve au Président de la CCR concernée, qui, doit rendre sa décision sous 96 heures. Le CCR doit en outre informer le Président de Ligue et le Président de la C.C.N.

DISCIPLINE --- DEFAILLANCE D'UN JOUEUR

Tout joueur ayant un comportement incorrect, un langage agressif ou vulgaire envers ses partenaires de jeu ou l'un des responsables sera immédiatement exclu du tournoi et traduit en chambre de discipline.

Il est désormais interdit d'être accompagné, lors des séances de championnats, d'animaux domestiques. Aucune dérogation ne pourra être faite.

Tout joueur qualifié pour une finale de championnat doit obligatoirement commencer et terminer l'épreuve. En cas de défaillance, il ne pourra, ipso facto, participer à la même épreuve la saison suivante sans être traduit en chambre de discipline.

Raison de force majeure : une telle raison peut être invoquée auprès du directeur d'épreuve qui tranchera en fonction des éléments présentés.

- Tout joueur communicant avec ses partenaires sera exclu, avec sa quadrette, du championnat et traduit en chambre de discipline.

- Il sera demandé à chaque joueur, lors de tous les championnats d'éteindre leur appareils numériques jusqu'à la fin de la séance.

En cas de non-respect de cette règle, l'équipe fautive se verra sanctionnée par 13 P.M.

Le Directeur d'épreuve et arbitre
Ravi RAVINDIRANE



Le Président de Ligue
Philippe CARDON



INDICES DE VALEUR		
1N	Première Série Nationale	100
1P	Première Série Pique	98
1C	Première Série Cœur	96
1K	Première Série Carreau	94
1T	Première Série Trèfle	64
2P	Deuxième Série Pique	24
2C	Deuxième Série Cœur	22
2K	Deuxième Série Carreau	18
2T	Deuxième Série Trèfle	16
3P	Troisième Série Pique	4
3C	Troisième Série Cœur	4
3K	Troisième Série Carreau	4
3T	Troisième Série Trèfle	4
4P	Quatrième Série Pique	2
4C	Quatrième Série Cœur	2
4K	Quatrième Série Carreau	2
4T	Quatrième Série Trèfle	2
NC	Non Classé	2